



Genève, le 30 mars 2022

Le Conseil d'Etat

1295-2022

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication (DETEC)
Madame Simonetta SOMMARUGA
Conseillère fédérale
Palais fédéral nord
3003 Berne

Concerne : consultation relative à l'arrêté fédéral allouant un plafond de dépenses pour promouvoir le transport combiné accompagné à travers les Alpes

Madame la Conseillère fédérale,

Le 24 novembre 2021, le DETEC a lancé une consultation relative à l'arrêté fédéral concernant le plafond de dépenses pour promouvoir le transport combiné accompagné à travers les Alpes. Cette consultation nous est bien parvenue et nous vous en remercions.

Le transfert modal des marchandises de la route vers le rail constitue un objectif partagé par notre Conseil. En effet, nous désirons favoriser le transport ferroviaire pour l'approvisionnement et le désapprovisionnement sur de longues distances, en accord avec notre Plan Climat Cantonal récemment renforcé et la volonté de délester les infrastructures routières.

L'arrêté fédéral soumis à la présente consultation ne concernant que le transit à travers les Alpes, il n'impacte pas directement le canton de Genève. Toutefois, il nous paraît important de continuer à réduire l'attractivité de la route. Le montant alloué jusqu'en 2028 devrait ainsi continuer à parvenir au fret ferroviaire. Ce soutien devrait idéalement permettre le maintien d'une solution de chaussée roulante ou, à défaut, améliorer encore la compétitivité du transport combiné non-accompagné. Par ailleurs, l'axe ferroviaire Est-Ouest doit être renforcé et le fret ferroviaire y circulant, encouragé.

De ce fait, nous suggérons d'ajouter à l'arrêté une mesure de réallocation du soutien à la chaussée roulante vers le fret ferroviaire en général, en complément des mesures déjà en vigueur pour le transport combiné non-accompagné.

En vous remerciant de nous avoir consultés sur le sujet, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre considération distinguée.

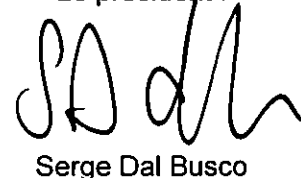
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Rignetti

Le président :



Serge Dal Busco

Copie à : konsultationen@bav.admin.ch